

Une coproduction luxembourgeoise à nouveau en course pour la statuette de l'Oscar!

Communiqué – Publié le 15.01.2015 (16:43)

© Melusina Productions



Song of the sea réalisée par Tomm Moore et coproduit par Melusina Productions

Le long-métrage d'animation *Song of the sea* réalisé par Tomm Moore et coproduit par Melusine Productions (Stephan Roelants) au Studio 352 à Contern est sélectionné pour l'Oscar du meilleur film d'animation par l'Académie des arts et des sciences du cinéma.

Le film est une coproduction entre **Cartoon Saloon** (Irlande), **Melusine Productions** et Studio 352 (Luxembourg), **Big Farm** (Belgique), **Noerlum Studios** (Danemark) ainsi que **Super Productions** (France), le tout grâce à des financements du Film Fund Luxembourg et de l'**Irish Film Board (IFB)**

La 87^e cérémonie de remise des Oscars aura lieu le dimanche 22 février 2015 à Los Angeles.

Après l'Oscar du meilleur court-métrage d'animation en 2014 pour *Mr Hublot* (Zeitl productions) et la nomination aux Oscars pour *Ernest et Célestine*, voici donc la deuxième nomination pour la société luxembourgeoise Melusine Productions de Stephan Roelants.

Cette nomination témoigne à nouveau de l'excellence du secteur de la production audiovisuelle luxembourgeoise et en l'occurrence de son animation.

Elle souligne par ailleurs les bonnes relations que le Grand-Duché entretient avec l'Irlande dans le domaine de la coproduction européenne. En effet, depuis la signature de l'accord de coproduction en 2011 entre nos deux pays, pas moins de 7 longs-métrages ont été réalisés.

Le film a déjà totalisé sept nominations aux 42^e Annie Awards, l'équivalent des Oscars pour les films d'animation. Généralement, ces nominations donnent un aperçu des films pouvant prétendre à un Oscar. Le film a été nommé dans la catégorie meilleur film d'animation ainsi que pour la conception des personnages, la réalisation, la musique, les meilleurs décors, le scénario et le montage. Les résultats seront connus le 31 janvier 2015.

p.m. Ce conte issu des belles légendes celtiques raconte l'histoire de Ben et Maïna vivant avec leur père tout en haut d'un phare sur une petite île. Pour les protéger des dangers de la mer, leur grand-mère les emmène vivre à la ville. Ben découvre alors que sa petite soeur est une selkie, une fée de la mer dont le chant peut délivrer les êtres magiques du sort que leur a jeté la Sorcière aux hiboux. Au cours d'un fantastique voyage, Ben et Maïna vont devoir affronter peurs et dangers, et combattre la sorcière pour aider les êtres magiques à retrouver leur pouvoir.

Communiqué par le Fonds national de soutien à la production audiovisuelle

Organisation(s) :

- Fonds national de soutien à la production audiovisuelle (Fonspa)

Thème(s) :

- Luxembourg : Généralités
- Médias / Communication

Dernière mise à jour: 16.01.2015 (08:20)

 **renow** Copyright © Service information et presse